


DÉPARTEMENT
90
ARRONDISSEMENT
BELFORT

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le 
ID : 090-219000999-20260415-08_2026-DE

COMMUNE DE VALDOIE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU
MERCREDI 15 AVRIL 2026 à 18 H 00

Nombre

- > Conseillers en exercice : **29**
- > Conseillers Présents : **29**
- > Conseillers Votants : **29**

Le Conseil Municipal de la Commune de VALDOIE était assemblé en session ordinaire, en Mairie de Valdoie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel ZUMKELLER (1), Maire :

Présents (28)

- M. Nicolas JARDOT, 1er adjoint
- Mme Stéphanie FERON-HANSART, 2ème adjointe
- M. Giovanni PALMITESSA, 3ème adjoint
- Mme Carole BAUMANN, 4ème adjointe
- Mme Béatrice TISSERAND, M. Arthur LEVREY,
- M. Frédéric VARETTE, Mme Evelyne MICHELI
- M. Loïc ALTER, Mme Marie-Claude MARTIN
- Mme Aurore REHABI-LHOMME, M. Philippe THIEBAUT
- Mme Laetitia BILQUEZ, M. Arthur MERCHET
- Mme Marine CHANDELLO, M. Ahmed EL KINANI
- Mme Estelle ZIEGLER, M. Norbert TISSIER
- Mme Fettouma EL OMARI-ICARD, M. Gilbert STRICKLER

OBJET

**REPRESENTATION DE LA VILLE
AUPRES DES ORGANISMES
EXTERIEURS
Délibération 08/2026**

- Mme Marie-France CEFIS, M. Jean-Marc FUNCK
- Mme Delphine FONTAINE, M. Philippe BOSSARD
- Mme Carole ALQUIER

Convocation effectuée le : 09/04/2026

- M. Lionel MALALA, Mme Christine PIEMONTESE
- M. Manuel GONZALEZ

Convié

M. Guillaume COUTHERUT, Directeur Général des Services

OOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOO

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : **Madame Stéphanie FERON-HANSART**, ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

OOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOOO

Publié le : 06/05/2026 18:32 (Europe/Paris)
Collectivité : Valdoie
https://www.mairievaldoie.com/documents_administratifs/61727



Il revient au Conseil Municipal de procéder à l'élection des représentants de la Commune dans les organismes extérieurs.

Conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au Conseil Municipal de s'affranchir du vote à bulletin secret, ce qui est accepté à l'unanimité des membres.

Les propositions pour représenter la commune auprès des différents organismes sont les suivantes :

	Titulaire	Suppléant
CA LEGTA Lucien Quelet	Frédéric Varette	Evelyne Micheli
CA Collège	Carole Baumann	Marine Chadello
Comité harmonie municipale	Stéphanie Féron-Hansart	Béatrice Tisserand
	Loic Alter	Fettouma El Omari-Icard
	Philippe Bossard	Carole Alquier
Sport club municipal	Ahmed El Kinani	
	Arthur Merchet	
CA AVO	Estelle Ziegler	
	Stéphanie Féron-Hansart	
	Lionel Malala	
Conseil consultatif Passerelles pour l'emploi	Giovanni Palmitessa	Laetitia Bilquez
Conseil école primaire Victor Frahier	Marine Chandello	
Conseil école élémentaire Kiffel-Chenier	Aurore Lhomme	
Conseil école maternelle centre	Aurore Lhomme	
TDE 90	Nicolas Jardot	Loic Alter
	Evelyne Micheli	Gilbert Strickler
	Manuel Gonzalez	Jean-Marc Funck
AUTB	Evelyne Micheli	Arthur Levrey



CNAS	Carole Baumann
SIFOU	Frédéric Varette Norbert Tissier
Référent ambroisie	Frédéric Varette
Correspondant Défense	Philippe Thiebaut
Correspondant sécurité routière	Norbert Tissier

Vote :

Chaque désignation fait l'objet d'un vote.

L'ensemble des représentants sont désignés à l'UNANIMITÉ des suffrages exprimés (29 POUR).

Fait et délibéré à Valdoie
Les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Maire

Michel ZUMKELLER

